

Mai / Sept. 2010 ■

soyons

N° 15 ■

Parc

Magazine du Parc naturel régional Oise - Pays de France ■

DOSSIER ■ 5

NATUREN soutient le Parc dans ses actions de sensibilisation à l'environnement

ÉCONOMIE ■ 2

Les Producteurs
Oise - Pays de France
cultivent la proximité

PAYSAGE ■ 4

Le Parc "recrute" les
arbres remarquables
de demain

ENVIRONNEMENT ■ 8

Des espaces verts qui
font la différence

GESTES

ÉCO-CITOYENS ■ 9

Eco-jardinage,
des idées pour un
jardin différent



Parc
naturel
régional

Oise - Pays de France



Avec le retour des beaux jours, employés municipaux, jardiniers et habitants s'activent pour préparer jardins et espaces verts.

La prise en compte de l'environnement dans l'entretien et la gestion des espaces naturels ne doit pas être la préoccupation des seuls professionnels (agriculteurs, gestionnaires de grands équipements de loisirs...). Elus et habitants, nous avons aussi un grand rôle à jouer pour lutter contre les pollutions, réaliser des économies d'eau ou encore préserver la biodiversité.

D'où l'effort important que le Parc porte pour sensibiliser le public à une gestion plus écologique des espaces verts et des jardins. Plusieurs actions sont en cours. Depuis 2007, le Parc développe auprès de ses habitants des campagnes éco-citoyennes sur le thème du compostage et de l'éco-jardinage. Des Correspondants Parc ont été formés, des fiches sont à votre disposition pour vous aider à jardiner de façon plus respectueuse de l'environnement.

Cette année, l'action du Parc s'adresse aux communes. Là aussi, des progrès assez considérables peuvent être réalisés en changeant les pratiques d'entretien des espaces verts de nos villes et villages. Elus et agents municipaux vont être aidés et formés par le Parc.

Enfin, dans le cadre de ses programmes pédagogiques, le Parc accompagne, durant cette année scolaire, 9 écoles de son territoire dans la création de jardins écologiques, en apportant ou finançant aux classes, conseils, matériel, graines, et animations pédagogiques. Ce sont au total 25 classes qui participeront à cette action.

Cette dernière opération n'aurait pas pu voir le jour avec cette ampleur sans le soutien matériel et financier de NATUREN. Pour répondre aux attentes d'un public toujours plus grand mais aussi conscient de la nécessité de préserver l'environnement, le groupe SCOTTS, leader sur le marché des produits vendus aux jardiniers amateurs, a développé voici 3 ans une gamme de produits utilisables en agriculture biologique (produits NATUREN). A l'occasion du lancement de cette nouvelle gamme, le groupe a signé un partenariat avec la Fédération des Parcs naturels régionaux, qui permet de soutenir des opérations concrètes en faveur du paysage et du jardin dans les Parcs. Cette année, c'est notre opération de jardins pédagogiques dans les écoles qui a été retenue par NATUREN.

Je tiens donc à remercier vivement les équipes de NATUREN et de la Fédération des Parcs naturels régionaux du grand intérêt qu'ils ont témoigné pour ce projet et de l'aide qu'ils nous ont apportée. Ce partenariat a permis à plus de 500 élèves de participer à ce programme.

Alors, jardiniers amateurs, c'est maintenant à votre tour, à vos râteaux et binettes, mais seulement après la lecture de ce numéro du magazine.

Patrice Marchand

Président du Parc naturel régional
Oise – Pays de France
Conseiller général de l'Oise
Maire de Gouvieux



Oise - Pays de France

- Directeur de publication **Patrice Marchand**
 - Directrice de la rédaction **Sylvie Capron**
 - Rédactrice en chef **Dorothee Rulence**
 - Rédaction **Valentine Peters, Parc naturel régional Oise - Pays de France**
 - Photo couverture © **PNR OPF**
 - Photos non légendées © **PNR OPF**
 - Réalisation **Markedia : www.markedia.net**
 - Impression **Groupe des imprimeries Morault**
 - Tirage **70 000 exemplaires** – Imprimé sur papier issu de forêts durablement gérées
- ISSN : 1774-5683 – Reproduction interdite



Les Produits Oise - Pays cultivent la

Jean-Michel, Adrien, Charles, Rémi, Arnaud ... Depuis 2009, ils sont une vingtaine d'agriculteurs à s'être rapprochés du Parc naturel régional Oise - Pays de France pour promouvoir leur activité. Ils proposent légumes, fruits, miels, lait, viande et produits transformés qu'ils vendent à la ferme ou sur les marchés. Ils produisent à deux pas de chez nous et pourtant nous ne les connaissons pas encore.

La Serre du Petit Merisier : par amour du goût !

Depuis 2002, Rémi Laudijois et son épouse Pascale, installés à Montagny-Sainte-Félicité, sont producteurs de fruits rouges (fraises) et d'asperges. Mais ils cultivent et vendent également des légumes de saison comme les haricots verts, l'échalote, la tomate avec la culture de variétés anciennes comme la Cœur de bœuf...

« Les premiers contacts avec le Parc remontent à 4 ans. On m'a expliqué que je pouvais bénéficier d'une aide pour le développement des productions en circuit court et adhérer à la démarche Producteurs Oise - Pays de France » explique Rémi Laudijois. « Ce référencement gratuit proposé par le Parc m'a été précieux car il m'a permis de rendre plus lisible mes méthodes de travail et de culture auprès du consommateur, et d'élargir ma clientèle ». « Dans nos serres, la seule énergie que nous utilisons est le soleil : on ne chauffe pas artificiellement » nous confie-t-il avant d'ajouter « contre les insectes, on utilise des répulsifs naturels comme l'ail pour les fraises. On utilise également des bourdons pour la pollinisation de la fleur et obtenir des fruits bien formés car, contrairement aux abeilles, ils ne piquent pas et résistent à des températures plus fraîches ».

Dans le choix des variétés, Rémi et Pascale privilégient le goût à l'aspect ou la forme. Tous leurs produits sont vendus en direct à la ferme car le contact avec les clients leur procure une grande satisfaction. Ils ne comptent pas s'arrêter là, et ont déjà le projet de cultiver de nouveaux légumes et de monter des tunnels maraîchers pour la culture du melon, notamment.

Producteurs Oise - Pays de France proximité



Désormais, grâce au logo Producteurs Oise - Pays de France, vous ne pourrez plus les ignorer !

Les Producteurs Oise - Pays de France garantissent que les produits qu'ils mettent en vente sont issus de leur exploitation agricole. Ils certifient l'origine locale de la production, c'est-à-dire le territoire du Parc naturel régional. Ils s'engagent à la transparence vis-à-vis de leurs modalités de culture et d'élevage. Ils vous accueillent avec convivialité dans le respect des règles commerciales d'usage. Tous ont fait le choix de la commercialisation de proximité avec le souci de nouer des liens privilégiés avec leurs clients.

De nouvelles enseignes orneront bientôt la façade de leurs boutiques, mais déjà des décors de stand vous permettent de les différencier des grossistes et revendeurs sur les marchés. Et vous retrouvez facilement leurs confitures, soupes, jus de fruits dans vos commerces de détail grâce au logo apposé sur les pots, barquettes ou bouteilles.

Pour les retrouver, vous pouvez également consulter le site internet du Parc naturel régional où la carte interactive permet de localiser par spécia-

lité l'ensemble des Producteurs Oise - Pays de France mais aussi d'accéder à une fiche de présentation de l'activité de chacun.

Une version imprimée reprenant les informations essentielles (produits, adresse, horaires) est disponible à la Maison du Parc, dans les mairies et offices de tourisme et chez tous les agriculteurs participant à la démarche.

En initiant la démarche Producteurs Oise - Pays de France, le Parc naturel régional a souhaité promouvoir la vente en circuit court des produits agricoles locaux. En effet, l'éco-citoyenneté au quotidien se pratique aussi en faisant ses courses. Pour l'alimentaire, une offre locale importante et diversifiée existe. Acheter "local" permet de bénéficier de produits frais de saison, de réduire les transports, les emballages et de contribuer au maintien d'une économie de proximité. ■

Les engagements des Producteurs Oise - Pays de France

Au travers de l'appellation « Producteurs Oise - Pays de France », les exploitants s'engagent à :

- Apporter tous leurs soins à la production et à fournir des produits sains
- Pratiquer la vente dans un esprit loyal et marchand
- Tenir à disposition l'information relative aux modalités de production
- Soigner les abords de leur exploitation
- Respecter les horaires d'ouverture de leur local de vente
- Afficher clairement l'origine des produits mis en vente en distinguant ceux issus de l'exploitation

3



Pascale Laudjouis vous accueille dans ses locaux de Montagny-Sainte-Félicité d'avril à octobre.



Le Parc "recrute" les arbres remarquables de demain

Touchés par des tempêtes, la vieillesse ou par des maladies, certains arbres forestiers aujourd'hui identifiés comme remarquables sont dépérissants ou ont dû être abattus. Le résultat est tel qu'il n'y en a pratiquement plus aujourd'hui. De même, ayant été abattus pour des soucis de sécurité, les beaux arbres centenaires qui témoignent de l'histoire d'un village sont de plus en plus rares. C'est pourquoi, il importe désormais de s'intéresser aux arbres plus jeunes et à leur devenir.

Arbre remarquable qui es-tu ?

L'expression « arbre remarquable » désigne « un arbre repéré pour diverses particularités : sa rareté, ses dimensions, sa position, son âge ou encore sa force symbolique... ». En l'absence de qualités incontestables, un arbre qui peut paraître quelconque parmi ses semblables au milieu d'une forêt peut aussi être considéré comme remarquable s'il sert de repère visuel au milieu d'un paysage ou s'il occupe le centre d'une place de village. L'arbre prend alors une valeur symbolique et culturelle aux yeux des générations qui le côtoient.

Recruter de futurs arbres remarquables : une démarche initiée par le Parc

Partant du principe que tout arbre peut prétendre à être remarquable dès lors qu'il apporte un sens, une esthétique, une histoire, le Parc naturel régional

Oise - Pays de France lance une campagne de recrutement des arbres remarquables de demain.

Ainsi, dans le cadre de ses missions paysagère, historique et culturelle, le Parc propose une démarche prospective. Tout arbre qui bénéficie d'un capital de sympathie de la part des habitants, présente un potentiel à devenir remarquable pour l'avenir. Les arbres identifiés par les habitants et reconnus par un jury local mis en place par le Parc bénéficieront d'un traitement particulier qui leur assurera protection et entretien, afin qu'ils s'épanouissent au fil des années dans les meilleures conditions. Une occasion de donner une

chance à de nombreux arbres d'atteindre la distinction de « remarquable » comme par exemple un arbre planté par des enfants.

A vos arbres : partez !

Vous l'avez compris, il ne s'agit pas d'un inventaire classique des arbres remarquables que propose le Parc, mais d'un appel à la mobilisation de ses habitants pour désigner les arbres remarquables de demain. Ils ne répondent pas encore aux critères d'arbres remarquables mais il ne tient qu'à vous de faire en sorte qu'ils le deviennent. Donnez une chance aux arbres qui vous sont chers !

Durant l'année 2010, chacun peut parrainer un arbre situé dans son environnement proche, en forêt, en ville, dans un champ ou visible de l'espace public, susceptible d'attirer l'attention. L'ensemble des propositions reçues sera examiné par un jury qui sollicitera les communes concernées pour qu'elles préservent et préparent l'avenir des futurs arbres remarquables retenus. ■

L'inventaire prospectif et participatif des arbres remarquables est une des 15 actions proposées dans le cadre de la Charte forestière de territoire du Parc naturel régional Oise - Pays de France. Cette charte, élaborée grâce au Ministère de l'Agriculture et de la Forêt, a pour objectif de concilier production de bois et protection de la nature tout en soutenant les entreprises locales de la filière bois.

Plus d'informations sur : www.parc-oise-paysdefrance.fr

Remarqué tu es... remarquable tu seras !

Campagne de recrutement des arbres remarquables de demain sur le Parc naturel régional Oise - Pays de France

Présentation du candidat

« Surnom » éventuel de l'arbre :

Espèce :

L'arbre se situe sur la commune de :

Il est visible à l'adresse suivante :

Cet arbre est intéressant pour les raisons suivantes :
(expliquer en quoi cet arbre pourrait / mériterait de devenir remarquable)

.....
.....
.....

Soyons Parc ■ Mai-Sept. 2010

Cet arbre est parrainé par :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. :

Courriel :

Merci d'adresser ce bulletin avec une carte de localisation et une photographie de l'arbre à la Maison du Parc naturel régional Oise - Pays de France :

Château de la Borne Blanche
48 rue d'Hérivaux - B.P 6 - 60560 Orry-la-Ville
Tel : 03 44 63 65 65 - Fax : 03 44 63 65 60
Courriel : contact@parc-oise-paysdefrance.fr

NATUREN soutient le Parc

dans ses actions de sensibilisation à l'environnement

La sensibilisation du public à l'environnement est au cœur des missions du Parc naturel régional Oise – Pays de France. Pour cela, il offre aux écoles primaires de son territoire la possibilité de participer à des programmes pédagogiques, et depuis la rentrée 2009-2010, il les accompagne dans la création de jardins respectueux de l'environnement. Par ailleurs, les campagnes éco-citoyennes proposent chaque année aux habitants du territoire de pratiquer au quotidien des gestes en faveur de l'environnement. Suite au partenariat passé avec la Fédération des Parcs naturels régionaux, NATUREN de Fertiligène, gamme de produits utilisables en agriculture biologique et en éco-jardinage, soutient ces deux actions.

Une journée marquée à la craie blanche à l'école de Beauval

« Les Petits éco-citoyens du Parc jardinent à l'école » est le nouveau thème proposé par le Parc dans le cadre de ses programmes pédagogiques. Il s'agit pour le Parc d'accompagner les enseignants dans leur projet de création de jardin pédagogique scolaire. Face

à l'enthousiasme des écoles, ce sont 9 jardins pédagogiques qui sont créés cette année permettant à 25 classes de découvrir les joies du jardinage.

Grâce à l'aide financière de NATUREN de Fertiligène, le Parc a pu accompagner un plus grand nombre de classes et leur fournir le matériel nécessaire au jardinage : composteurs, bioseaux, fourches, griffes, râteaux, pelles, arrosoirs, visio lombric, kit d'élevage de coccinel-



les, coffrets de graines, boîtes loupes. Parallèlement, NATUREN de fertiligène a offert aux écoles du fertilisant traditionnel et du paillage à base de paille de chanvre.

Afin de valoriser les projets menés par les classes, l'école de Beauval de la commune de Senlis ouvre les portes de son jardin le 1er juin. Au cours de la matinée, les 150 élèves auront la joie de faire visiter leur jardin et présenteront leur travail. Ce sera aussi l'occasion pour les élèves d'expliquer aux élus et aux journalistes leurs choix de plantations, l'entretien qu'ils ont réalisé au jardin et l'intérêt qu'il y a à produire ses propres légumes. En prime, une

“Accompagner les enseignants dans leur projet de création de jardin pédagogique scolaire”

6



Le jardin pour enseigner différemment !

Mettre en place des jardins écologiques lorsque l'on est enseignant présente de nombreux avantages : l'étude du cycle de l'eau, du cycle de la matière, de la germination, du développement et de la reproduction des plantes, le fonctionnement d'un écosystème avec ses chaînes et ses réseaux alimentaires. Cela permet également la découverte de la littérature à travers les contes et légendes des jardiniers, le suivi météo par le biais de thermomètre, du pluviomètre et les indications sur les déplacements des nuages... Bref, autant de façons très pédagogiques et ludiques d'enseigner !

rencontre est prévue avec le jardinier Roland MOTTE, conseiller technique et porte-parole de la démarche « jardin naturel » pour NATUREN. Celui-ci animera des petits ateliers pratiques sur l'éco-jardinage et l'intérêt d'accueillir la biodiversité, y compris dans les jardins des villes et villages.

L'après-midi, pour illustrer d'autres enjeux en matière de biodiversité, le Parc proposera aux journalistes une visite des landes en forêt d'Ermenonville.

Une rencontre autour de l'éco-jardinage à l'automne

Dans le cadre de ses campagnes éco-citoyennes, le Parc propose à ses habitants de pratiquer des gestes éco-citoyens : tri des déchets, compostage, éco-jardinage... Pour cela, il s'appuie sur des outils de sensibilisation avec son guide de l'éco-citoyen composé de fiches pratiques et son réseau de 37 Correspondants Parc. Ces Correspondants, habitants bénévoles, sont formés aux gestes éco-citoyens et servent de relais auprès des habitants au sein de leurs quartiers et communes.

En 2008, cette opération a bénéficié du soutien de NATUREN de

Fertiligène qui en 2009 s'associe également au Parc pour proposer aux Correspondants Parc une journée autour des pratiques de l'éco-jardinage. Au-delà des Correspondants Parc, tous les habitants seront conviés à cette journée animée par le jardinier



Le jardin potager ci dessus a été créé par les 5 classes de l'école de Beauval. L'association Fertiligène vous ouvre tous les secrets du jardinage.

Entretien avec Michel Général de Fertiligène Responsable du partenariat

Il y a trois ans, Fertiligène a signé un partenariat avec la Fédération des Parcs Naturels Régionaux à l'occasion du lancement de sa nouvelle gamme de produits NATUREN. Son objectif était de s'allier à un organisme public de poids sur le territoire national.

Ce partenariat revêt aujourd'hui deux aspects : d'une part une contribution financière et d'autre part le soutien à des actions concrètes sur le terrain.

L'objectif commun de la Fédération et de l'entreprise est de retisser des liens entre l'homme et la nature en redécouvrant le contact avec la terre. « Nous avons donc souhaité apporter notre soutien au travail que le Parc mène actuellement pour faire redécouvrir le plaisir du jardinage au naturel » nous explique Monsieur Gasnier.

Si Fertiligène est une entreprise qui a pour objectif de vendre ses produits, il n'en reste pas moins que la dimension sociétale est un axe majeur de la stratégie de l'entreprise. Pour cela elle fabrique des produits respectueux de l'environnement.

Roland MOTTE. De nombreux thèmes seront abordés : comment pratiquer le compostage ? Comment valoriser ses déchets verts au jardin ? Pourquoi et comment accueillir la biodiversité au jardin ? ... ■



al. Depuis le début de l'année scolaire, les élèves apprennent et mettent en

Gasnier, Directeur et Marion Carlier, mariat

ronnement, elle accompagne des démarches de développement durable sur le terrain, et souhaite être reconnue comme une entreprise citoyenne à part entière.

Cette démarche d'accompagnement est d'autant plus importante qu'elle aide Fertiligène, par retour d'expériences, à mieux cerner les demandes de sa clientèle et donc à optimiser l'efficacité de ses produits. L'entreprise s'appuie également sur les conseils avisés de son porte-parole reconnu dans son secteur : le jardinier passionné Roland Motte.

Le partenariat entre NATUREN de Fertiligène et la Fédération des Parcs Naturels Régionaux aide quatre Parcs Régionaux. Le Parc Naturel Oise – Pays de France fait partie de ceux-là et la dimension éducative auprès des plus jeunes a particulièrement séduit Fertiligène. En effet, « l'idée est bien de redonner aux générations futures l'envie de travailler la terre, comme le faisaient leurs arrière-grands-parents » conclut Monsieur Gasnier.

Interview d'Olivier André, chargé de communication de la Fédération des Parcs

Entre NATUREN de Fertiligène et la Fédération Nationale des Parcs Naturels Régionaux, il s'agit d'un partenariat national, dont bénéficie le Parc naturel régional Oise - Pays de France. Ce partenariat rapproche deux univers différents : une entreprise, leader sur le marché des produits de jardin et des organismes publics destinés à mettre en place sur un territoire cohérent, un projet de conservation et de mise en valeur des patrimoines.

En 2007, Fertiligène a sollicité un partenariat avec la Fédération des Parcs à l'occasion du lancement de sa gamme NATUREN. Depuis 2008, la Fédération des Parcs a réitéré ce partenariat en le déclinant sur quatre opérations dans des Parcs sur le thème des paysages et du jardin, le tout dynamisé par une campagne de communication. La démarche de l'entreprise de soutenir concrètement les programmes de la Fédération a certes pour objectif de consolider son image mais aussi de promouvoir ses produits en faveur de pratiques raisonnées. Ainsi, nous avons trouvé opportun de s'allier à une entreprise citoyenne qui a pris conscience, à travers le développement de ses produits, de la nécessité du respect de l'environnement. En effet, Fertiligène évolue vers des produits et des usages de plus en plus écologiques et montre le chemin des démarches d'éco-jardin aux passionnés de jardin. En l'occurrence, le jardinage responsable reste un thème porteur auprès du public pour faire comprendre les enjeux de la biodiversité.

Trois autres Parcs naturels régionaux développent un partenariat avec NATUREN de Fertiligène. Il s'agit du Parc naturel régional de Camargue pour une opération de reboisement du territoire. Un « concours jardins » avec le Parc naturel régional du Haut-Languedoc. Enfin, le Parc naturel des Grands Causses pour une opération de haies champêtrées à partir de paillage biodégradable.

Fertiligène Naturen

Parcs naturels régionaux de France

Depuis 3 ans, NATUREN soutient la Fédération des Parcs naturels régionaux et encourage un jardinage responsable dans les régions.

En 2010, les écoles cultivent leur potager avec Naturen !

Naturen encourage les pratiques éco-citoyennes et finance la création de jardins potagers dans les écoles primaires de l'Oise-Pays-de-France.

Parc naturel régional Oise - Pays de France

100% DURABLE EN CARBONE ET BIOLOGIQUE

Puisant leur origine dans la nature, les produits de la gamme Naturen sont naturellement efficaces et vous offrent le choix d'un jardinage responsable.

Retrouvez nos valeurs et les actions concrètes de Naturen auprès des Parcs naturels régionaux sur : www.naturen.fr

Des espaces verts qui font la différence



Le Parc naturel régional Oise – Pays de France souhaite inviter les communes à changer leurs pratiques en matière d'entretien de leurs espaces verts. Il soutient ce que l'on appelle la « gestion différenciée des espaces verts » qui vise à la fois à préserver la biodiversité, à protéger les ressources en eau, en encourageant des pratiques respectueuses de l'environnement tout en offrant des espaces paysagers de qualité. Dans ce but, le Parc a confié à l'Association Nord Nature Chico Mendès le soin d'aider les communes à changer leurs pratiques. Cette démarche se déroulera tout au long de l'année 2010.

Une gestion différenciée pour réintroduire la nature dans nos villes et villages

La « gestion différenciée » est une nouvelle façon de concevoir les aménagements et l'entretien des espaces verts (parcs, jardins, talus, squares, ronds-points...).

Différentes techniques et pratiques permettent de concilier respect de l'environnement et aménagement : emploi de plantes vivaces, paillage, diminution des tontes, ... Celles-ci visent à réduire l'arrosage et le désherbage chimique, économiser l'eau et l'énergie, laisser s'exprimer la biodiversité...

Par exemple, l'utilisation de plantes locales, adaptées au sol et au climat, limite l'apport d'eau, l'utilisation d'herbicides et favorise le développement de

toute une faune associée à ces plantes (insectes, oiseaux).

Les enjeux : polluer moins, vivre mieux

Chacun pourra profiter directement de la mise en oeuvre de la « gestion différenciée ». En effet, cette démarche va permettre de prévenir la pollution des nappes (notamment dans le secteur d'Asnières-sur-Oise et Boran-sur-Oise qui sont des zones de captage d'eau potable). Les produits phytosanitaires qu'utilisent les particuliers dans leur jardin, mais aussi les communes pour l'entretien des voiries, des parcs et jardins, des cimetières..., se retrouvent ainsi dans tous les milieux (eau, air, sol), et polluent gravement notre environnement. Orienter les communes vers le « Zéro phyto* » est donc un objectif affirmé par le Parc.

Concilier écologie et économie

En appliquant cette méthode, la commune va concilier écologie et économie car elle va pouvoir réduire sa dépense d'eau (en arrosant moins ou en ciblant la durée et les horaires de ses arrosages), faire des économies sur le coût des produits chimiques dont elle réduira en partie ou totalement l'utilisation. Enfin, en plantant des espèces vivaces (elles restent en place plusieurs années), la commune économisera l'achat de plantes annuelles.

Outre les objectifs environnementaux, il s'agit aussi d'inciter les collectivités à former leur personnel pour renforcer leur expertise dans ce domaine et à mieux protéger leur santé des effets néfastes des produits phytosanitaires.

Enfin, par cette opération, le Parc souhaite encourager le partage d'expériences, et la mise en place d'un réseau d'échanges entre les services techniques des communes pour la mise en oeuvre de pratiques plus écologiques.

Parallèlement, la commune mènera, avec l'aide de l'association Nord Nature Chico Mendès, un travail de sensibilisation auprès de ses habitants. Des réunions publiques seront proposées localement pour informer les citoyens de l'évolution des espaces publics de leur commune.

Comment ça se passe dans nos communes ?

Cette action innovante, financée à 100% par le Parc, figure dans les objectifs de sa charte. Elle s'inscrit dans un mouvement qui s'est développé depuis plusieurs années dans de nombreuses collectivités en France (Beauvais, Rennes, en Seine-Saint-Denis...). A ce jour, 18 communes se sont engagées dans cette démarche : Apremont, Asnières-sur-Oise, Avilly-Saint-Léonard, Boran-sur-Oise, Courteuil, Coyela-Forêt, Ermenonville, Luzarches, Montagny-Sainte-Félicité, Orry-la-Ville, Plailly, Pontpoint, Rhuis, Saint-Maximin, Vineuil-Saint-Firmin, Lamorlaye, Pont-Sainte-Maxence, Gouvieux. ■

*Phyto = Produits phytosanitaires (pesticides, herbicides, insecticides,...)

Pour plus d'informations, contacter : Mme Duchardt chargée de mission Paysage Du Parc au 03.44.63.65.65

Gérard Lefèbre, responsable technique du pôle aménagement et gestion écologique des milieux de l'association Nord Nature Chico Mendès

« L'association Nord Nature Chico Mendès a été créée officiellement par la Fédération Nord-Nature Environnement (Fédération régionale des associations de protection de l'environnement) en 1990. Son objectif initial consistait à réhabiliter, dans le Nord-Pas-de-Calais, des sites dégradés pour les transformer en espaces de découverte de la nature. L'association a depuis développé d'autres pôles d'activités dont, en 2000, la Mission Gestion Différenciée.

Diverses collectivités ont déjà fait appel à nous dont le Parc Naturel Régional du Vexin Français. Ici la gestion différenciée permet de réduire puis de supprimer l'emploi de produits phytosanitaires, d'économiser les ressources en eau en implantant des espèces résistantes à la sécheresse (coquelicots, bleuets des champs, nielles des blés, marguerites, salsifis), et de réduire l'entretien, en diminuant le temps consacré au désherbage et en pratiquant le fauchage tardif.

La ville de Grande-Synthe (près de Dunkerque) fait également figure de pionnière en matière de gestion différenciée des espaces verts. Elle a créé des espaces de nature et de pédagogie et a réfléchi à la mise en place d'un fleurissement alternatif. Des réseaux verts ont été créés grâce à la plantation de haies reliant les espaces entre eux. La ville a développé, avec les comités de quartiers, une opération permettant aux habitants de fleurir leurs pieds d'immeuble. Les fleurs sont données par la commune et chaque habitant est libre de réaliser les compositions qu'il souhaite. »

Eco-jardinage, des idées pour un jardin différent

Les initiatives prises au niveau communal en matière de gestion différenciée des espaces verts peuvent aussi être reproduites à la maison dans le cadre de l'aménagement et de l'entretien de notre pelouse, de nos haies, de nos allées, de notre jardin...

La gestion différenciée des espaces verts s'appuie sur de grands principes que nous pouvons appliquer chez nous, à l'échelle de notre parcelle, car ils constituent aussi les bases de ce que l'on nomme aujourd'hui l'éco-jardinage :

- **pratiquer le compostage** pour enrichir naturellement le sol en humus et éviter l'utilisation d'engrais chimiques ;
- **choisir des plantes adaptées** au sol et au climat de notre région, de préférence des espèces rustiques qui seront peu sensibles aux maladies ;
- limiter voire éviter l'utilisation d'herbicides, fongicides, insecticides et autres produits phytosanitaires ;
- accueillir la biodiversité au jardin.

L'épineuse question du désherbage

Utilisateurs fervents ou occasionnels de désherbants et autres produits « anti-mousse », nous participons à la contamination des eaux des nappes souterraines. Sans revenir exclusivement au désherbage manuel, d'autres solutions existent, plus respectueuses de l'environnement.

Nous pouvons désherber les terrasses, les allées dallées à l'eau bouillante en réutilisant l'eau de cuisson des légumes ou des pâtes. La technique est rapide, efficace et très bon marché.

Nous pouvons encore choisir d'installer un géotextile sous les allées gravillonnées, celui-ci empêchera les herbes de pousser mais également votre gravier de s'enfoncer dans le sol. Pour les voies d'accès aux véhicules, il est possible d'installer des dalles alvéolées qui supporteront le passage de la voiture, demanderont peu d'entretien tout en offrant un aspect engazonné.

Côté pelouse, une tonte à 6 ou 8 cm plutôt qu'une tonte trop courte à 2 ou 3 cm permettra de ne pas favoriser les fameuses plantes en rosettes considérées comme « mauvaises herbes ».

Enfin, dans nos parterres de fleurs ou au jardin, le paillage, l'imbrication des plantations, les plantes couvre-sol nous éviteront les corvées de désherbage.

N'oublions pas également que nous pouvons porter un autre regard : pourquoi ne pas accepter tout en les contrôlant, certaines herbes spontanées entre les pavés ou au bord des allées gravillonnées ? Pourquoi s'échiner à vouloir un gazon anglais sous un climat français et ne pas laisser fleurir sa pelouse ?

Attention ! Dans tous les cas, cessons d'utiliser les traitements chimiques près des caniveaux, fossés, puits, cours d'eau sans oublier les terrasses, allées et trottoirs. En effet, sur ces surfaces imperméables, les produits polluants sont repris par les eaux de pluie qui ruissellent et se déversent dans les fossés et les réseaux de la ville pour finir directement dans nos cours d'eau !

Attention aux plantes invasives !

Il arrive que certaines plantes introduites en Europe pour être cultivées dans nos parcs et jardins, « s'échappent » et se développent dans nos espaces naturels. En l'absence des maladies et des prédateurs de leur continent d'origine, elles peuvent proliférer. Elles sont dites « invasives » lorsque cette prolifération provoque une perturbation de nos écosystèmes (elles peuvent ainsi concurrencer des espèces locales voire faire disparaître des espèces rares), entraîne des problèmes économiques ou de santé publique (allergies...).

Le Parc a décidé d'informer les gestionnaires des espaces et ses habitants : une liste des espèces invasives sera affichée dans chaque mairie et sera disponible sur le site Internet du Parc.



Favoriser la biodiversité pour que votre jardin fourmille de vie !

Favoriser la biodiversité au jardin permet d'accueillir les prédateurs naturels des pucerons, cochenilles et autres organismes indésirables. Hérissons, crapauds, lézards, chauve-souris, oiseaux, coccinelles, chrysopes, araignées... vont ainsi nous aider à entretenir naturellement notre jardin.

Pour les attirer, nous devons leur offrir des milieux où ils pourront trouver le gîte et le couvert : prairies fleuries pour les insectes, zones humides et ombragées pour les crapauds, tas de fagots ou de feuilles mortes pour le hérisson, tas de pierres pour les lézards, haies champêtres pour les oiseaux... Nous pouvons également installer, si cela ne suffit pas, des nichoirs et des gîtes à insectes.

Favoriser la biodiversité, c'est aussi accueillir des plantes « sauvages » dans quelques coins « oubliés » : bordures des haies, talus, zones ombragées ou mal exposées... Elles fourniront pollen et nectar aux abeilles, bourdons ou papillons qui assureront en retour la fécondation des fleurs de nos légumes et de nos arbres fruitiers. ■

Pour toutes informations complémentaires : les fiches pratiques du Guide de l'Eco-citoyen sont disponibles sur simple demande, une liste des arbres et arbustes champêtres est également à votre disposition sur le site Internet du Parc www.parc-oise-paysdefrance.fr

Economisons notre énergie !

Vous souhaitez faire des économies d'énergie au quotidien ? Devenez éco-citoyen du Parc et recevez gratuitement le guide de l'éco-citoyen et ses fiches pratiques. 3 nouvelles fiches viennent d'être éditées : comment se déplacer de façon plus économe tout en polluant le moins possible ? Comment réduire sa consommation d'électricité en utilisant correctement son électroménager ? Et, comment faire des économies sur son éclairage ? Sur simple demande, le Parc vous donnera toutes les informations pour devenir éco-citoyen du Parc et il pourra également vous mettre en relation avec le Correspondant Parc le plus proche de chez vous, habitant bénévole qui a été formé à ces enjeux.

Site Natura 2000 « Coteaux de l'Oise autour de Creil »

Face à la perte de la biodiversité, l'Union européenne a mis en place un outil pour la préservation de notre patrimoine naturel à travers le réseau de sites écologiques Natura 2000. Le Parc compte sur son territoire quatre sites Natura 2000 : « Coteaux de la vallée de l'Automne », « Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville », « Forêts picardes : massif des Trois Forêts et bois du Roi » et « Coteaux de l'Oise autour de Creil ». Ce dernier a été désigné au titre de la directive Habitats, Faune, Flore pour la grande richesse, principalement floristique, des coteaux et des pelouses calcicoles qui y sont associées. L'élaboration des documents pour le maintien, la restauration des habitats naturels de ce site et la protection de ses espèces faunistiques et floristiques (document d'objectifs, charte et contrat Natura 2000) débute cette année.

■ Les dernières éditions du Parc



Nouvelle édition du Kiwanis

Chaque année, le Kiwanis club de Chantilly – Creil – Senlis publie une revue qui permet le financement d'actions de solidarité concrètes pour les enfants, les malades ou les plus démunis. Depuis 2003, le Kiwanis s'associe au Parc pour faire découvrir aux lecteurs le Parc naturel régional Oise – Pays de France. La revue 2009 est consacrée à la forêt. Au fil des pages, vous pourrez alors découvrir les différentes facettes de la forêt, espace naturel, réservoir de biodiversité ou support d'une activité économique. N'hésitez pas à la demander à la Maison du Parc, elle est gratuite, enrichissante et surtout caritative !

Livret Vivons le Parc printemps-été 2010

Deux fois par an le Parc édite un livret de manifestations. Le nouveau livret pour le printemps et l'été est actuellement disponible dans de nombreux points de diffusion sur le territoire du Parc (offices de tourisme, cinémas, bibliothèques, mairies...). Vous pouvez également le télécharger sur le site internet du Parc (rubrique visitons le Parc). Un large panel de manifestations occupera vos week-ends.



Le rapport d'activités 2009

Comme chaque année le Parc édite son rapport d'activités. Disponible sur simple demande à la Maison du Parc ou téléchargeable sur le site internet du Parc (rubrique document), il revient sur l'ensemble des actions menées par le Parc au cours de l'année 2009.



La revue de presse 2009

Chaque année, le Parc mène un important travail de relations avec la presse afin de faire connaître ses actions. Ce document regroupe l'ensemble des coupures parues dans la presse locale, régionale et nationale au cours de l'année 2009. Disponible sur simple demande à la Maison du Parc, vous pouvez également la télécharger sur le site internet du parc (rubrique document).

Samedi 29 mai

Protégeons la biodiversité : insectes et petites bêtes de nos jardins et prairies

Cet atelier pour les enfants est consacré aux bêtes volantes ou rampantes de nos parcs et jardins ! Munis de filets à papillon et de boîtes loupes les enfants partent pour une « chasse aux petites bêtes ». Après avoir découvert leur mode de vie et leur utilité, ils sont remis en liberté et les enfants fabriquent un gîte à insectes à installer au jardin.

Gratuit

Lieu et horaire de rendez-vous : 14h30 - 17h00 à la Maison du Parc
Information et contact : Parc naturel régional Oise - Pays de France : 03 44 63 65 65
Réservation : Le nombre de place est limité, il est nécessaire de réserver

A savoir : Ces ateliers sont réservés aux enfants âgés de 7 à 12 ans.

Dimanche 30 mai

A la découverte des richesses des étangs de Comelles

Manifestation proposée dans le cadre de l'Oise verte et bleue et de l'année internationale de la Biodiversité. En compagnie d'un Guide de Parc et d'un spécialiste de la flore et de la faune, venez découvrir ou redécouvrir les mille et une richesses des étangs de Comelles, lieu emblématique du territoire du Parc. Un petit détour en forêt vous permettra également de découvrir les rares pelouses à orchidées.

Gratuit

Lieu et horaire de rendez-vous : 14h30 - 17h30 sur le parking situé entre le 3^{ème} et le 4^{ème} étang (croisement de la route des Tombes et de la Route d'Hérivaux à suivre depuis la Table de Montgrésin)
Information et contact : Parc naturel régional Oise - Pays de France : 03 44 63 65 65
Réservation : La réservation est obligatoire car le nombre de place est limité

Dimanche 6 juin

Sortie découverte des prairies humides

En collaboration avec le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie et les exploitants du site, le Parc vous propose une sortie pour découvrir les prairies humides que l'on trouve encore sur les bords de la Thève. L'occasion de découvrir la faune et la flore qui y sont associées.

Gratuit

Lieu et horaire de rendez-vous : 14h30 sur le parking du stade de Thiers-sur-Thève
Information et contact : Parc naturel régional Oise - Pays de France : 03 44 63 65 65
Réservation : La réservation est obligatoire car le nombre de place est limité

A savoir : La sortie dure environ 3h.

Dimanche 20 juin

De Royaumont à Baillon, l'eau source de richesses

Au départ de l'abbaye de Royaumont, cette balade vous invite à découvrir l'histoire et les richesses de la Vallée de la Thève et de l'Ysieux. Un petit détour dans le marais de Baillon, en compagnie de l'association « Sauvegarde Asnières Baillon », sera également l'occasion de découvrir la faune et la flore de ce milieu naturel si riche mais pourtant menacé.

Gratuit

Lieu et horaire de rendez-vous : 10h pour la première balade guidée, 14h30 pour la seconde, sur le parking devant l'Abbaye de Royaumont
Pique-nique sur le site
Information et contact : Parc naturel régional Oise - Pays de France : 03 44 63 65 65
Réservation : La réservation est obligatoire car le nombre de place est limité

A savoir : Randonnée en ligne de 4 kilomètres aller / retour.

Ateliers découvertes pour les enfants âgés de 7 à 12 ans

Mercredi 19 mai

Protégeons la biodiversité « les habitants des mares, étangs et rivières »

Lieu et horaire de rendez-vous : 14h30 - 17h hameau de Bray sur la commune de Rully

Mercredi 23 juin

« La porcelaine de Chantilly »

Lieu et horaire de rendez-vous : 14h30 - 17h00, au centre culturel de Chantilly (34 rue d'Aumale)

Ateliers gratuits

Une réservation préalable est nécessaire auprès du Parc au 03 44 63 65 65. Les enfants doivent être accompagnés d'un parent.

Dimanche 4 juillet

Croquons le patrimoine de Luzarches

La pratique du croquis est un excellent moyen pour porter un autre regard sur notre environnement. C'est pourquoi le Parc vous propose une promenade dans les ruelles de Luzarches pour appréhender son patrimoine différemment.

Gratuit

Lieu et horaire de rendez-vous : 14h30 - 17h sous la halle de Luzarches
Information et contact : Parc naturel régional Oise - Pays de France : 03 44 63 65 65

Réservation : La réservation est obligatoire car le nombre de place est limité

A savoir : Sortie adaptée aux dessinateurs débutants mais ouverte à tous, le matériel de dessin est fourni.



Vendredi 27 août

Nuit de la Chauve-souris

Manifestation proposée dans le cadre de la Nuit européenne de la Chauve-souris et de l'année internationale de la Biodiversité.

Encadrée par un animateur du CPIE, cette sortie vous permettra d'observer et d'entendre ces mammifères volants grâce à du matériel de détection des ultrasons. La sortie sera précédée d'un diaporama sur les principales espèces de notre région.

Gratuit

Lieu et horaire de rendez-vous : 20h30 - 23h à l'Abbaye de Chaalis
Information et contact : Parc naturel régional Oise - Pays de France : 03 44 63 65 65

Réservation : La réservation est obligatoire car le nombre de place est limité

Dimanche 29 août

A la découverte des richesses de Villers-Saint-Frambourg

Venez découvrir les richesses patrimoniales (église, fermes, croix, puits et lavoirs) et l'histoire de ce petit village lové entre forêt et plaine du Valois.

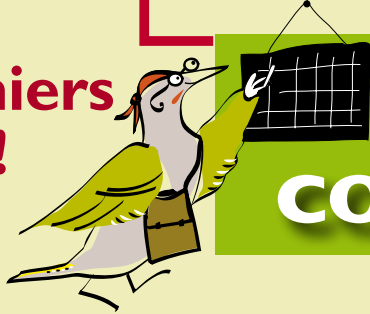
Gratuit

Lieu et horaire de rendez-vous : 14h30 - 17h30 sur la place centrale du village (Place Darras)
Information et contact : Parc naturel régional Oise - Pays de France : 03 44 63 65 65

Réservation : La réservation est obligatoire car le nombre de place est limité

A savoir : 10 kilomètres seront parcourus, prévoir de bonnes chaussures de marche

Eco-jardiniers en herbe !



Testez vos connaissances

Un éco-jardinier est un jardinier qui utilise des méthodes naturelles pour faire pousser ses légumes et ses fleurs. Par exemple, il n'utilise pas d'engrais chimique mais du compost pour nourrir la terre. Pour lutter contre les petites bêtes trop gourmandes, il n'emploie pas de produits chimiques mais préfère compter sur ses amis. Ce sont tous ces animaux qui au jardin chassent les pucerons, chenilles et autres dévoreurs de légumes.



1 Les amis du jardinier

Accueillir dans son jardin des animaux prédateurs est un moyen naturel de se débarrasser des petites bêtes trop gourmandes. Cette méthode s'appelle la lutte biologique.

Parmi tous ces animaux du jardin, qui sont les « dévoreurs » et qui sont les « amis du jardinier ». Relie chaque « ami du jardinier » à sa proie.



A. Coccinelle



B. Mésange



C. Crapaud



D. Couleuvre



1. Limace



2. Pucerons



3. Mulot

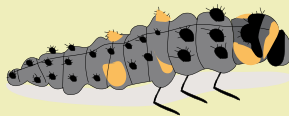


4. Chenille

Réponses : A2, B4, C1, D3

2 Les amis du jardinier

La larve de coccinelle, c'est-à-dire le bébé-coccinelle, a un long corps noir à pois jaunes. Comme l'adulte, elle se nourrit de pucerons (plus de 100 par jour) ! Lorsque la larve devient adulte, son corps se transforme. C'est ce que l'on appelle la métamorphose.



3 La recette du Petit éco-jardinier

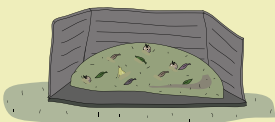
Le purin d'ortie

- Hache 1 kilo d'orties et mets-les dans un seau rempli de 10 litres d'eau de pluie. Laisse-les tremper ainsi pendant 3 jours.
- Filtre ce mélange et pulvérise-le sur les plantes pour éliminer les pucerons.
- Tu peux aussi laisser tremper les orties pendant 2 à 3 semaines et utiliser le purin comme fortifiant pour les plantes : mélange 1 litre de purin à 10 litres d'eau et arrose tes plantes avec.



4 La charte du Petit éco-jardinier

Observe les dessins puis complète la charte du Petit éco-jardinier à l'aide des mots suivants : **pluie, abeilles, abris, naturels, compost, paillage, papillons.**



J'utilise du plutôt que des engrais chimiques.



Je récupère l'eau de pour arroser les légumes



J'économise l'eau en réalisant un au pied des légumes



Je me débarrasse des insectes trop gourmands en utilisant des produits comme le purin d'ortie.



Je sème une prairie fleurie pour attirer les et les



J'installe des pour les insectes.

Réponses : Par ordre: compost, pluie, paillage, naturels, papillons / abeilles, abris



Soyons Parc Magazine gratuit destiné aux habitants du Parc naturel régional Oise – Pays de France

Parc naturel régional Oise – Pays de France
Château de la Borne Blanche
48, rue d'Hérivaux – BP 6
60560 Orry-la-Ville
Tél. : 03 44 63 65 65
Fax : 03 44 63 65 60
contact@parc-oise-paysdefrance.fr
www.parc-oise-paysdefrance.fr